

Procès-verbal du 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE 2022-2023
Jeudi 22 juin 2023 à 18h30

Membres présents	Membres excusés
Enseignants : Mmes Malapel, Mainguet, Marion, Tocqué, Ramond, Yvetot, Leccacorvi, Broutard, Yver, Tanneau, Friot, Alves, Willerval, Maciejewski MM Manck et Malapel ATSEM : Mme David et Mme Gatel	Mme Canerot, IEN Enseignants : Mmes Guéret, Masson, Fleury M. Abdoullatuf
Parents élus : Mmes Dolé, Rivière, Moreau, Bourcier, Thieulin M. Merlen	Mmes Demange, Bigot, Régnier, Trideau, Baltimore, Guernevé MM. Dubreuil, Jouault
Mairie : Mme Gourin, adjointe à la Jeunesse et aux écoles M. Mathoulin – Adjoint à la transition écologique et au patrimoine M. Rodriguez. SEES. Responsable UEE	M. Dreuslin, maire de Chantepie

Début : 18h30

Mme Yvetot est secrétaire de séance.

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

I) Prévission des effectifs

TOUTE PETITE SECTION	6 élèves
PETITE SECTION	41 élèves
MOYENNE SECTION	46 élèves
GRANDE SECTION	39 élèves
TOTAL MATERNELLE	132 élèves
COURS PREPARATOIRE	51 élèves
COURS ELEMENTAIRE 1 ^{ère} ANNEE	50 élèves
COURS ELEMENTAIRE 2 ^{ème} ANNEE	42 élèves
COURS MOYEN 1 ^{ère} ANNEE	45 élèves
COURS MOYEN 2 ^{ème} ANNEE	40 élèves
TOTAL ELEMENTAIRE	228 élèves

TOTAL : 360 élèves au 22 juin 2023.

Le décalage entre les prévisions du premier trimestre et aujourd'hui est lié à un grand nombre de déménagements de famille hors de Chantepie. L'étude de l'ouverture d'une 16^{ème} classe est toujours d'actualité (réponse le 29 juin). La livraison de nouveaux logements pourrait être la source d'une arrivée importante d'élèves.

Equipe pédagogique → mouvements :

Mmes FLEURRY, GUERET, WILLERVAL, BRUNEAU, MASSON, LECCACORVI et M. ABDULLATUF sont affectés dans de nouvelles écoles.

Les compléments des décharges (temps partiel, direction) ne sont pas encore connus.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 septembre 2023 avec l'ouverture des portes à 8h20. La répartition des élèves sera affichée le vendredi 1^{er} septembre après-midi.

II) Projets, sorties, interventions

Classes concernées	Manifestations/Sorties/Intervenants
GS/CP au CM2	Semaine banalisée à l'école de musique du SUET. Découverte d'instruments + 2 classes en atelier Steel Drum.
CP	Spectacle à l'Opéra « un air de fête ».
CE1-CE2	Partenariat service culture mairie : spectacle « Essingan ».
PS	Accueil des enfants des crèches de Chantepie.
PS-MS-GS	Visite médicale par l'infirmière et le médecin de la PMI + infirmière scolaire
Futurs PS	Visite de l'école
CP	Sortie aux Champs Libres : exposition « Le rire ».
CP	Rencontre intergénérationnelle à l'EHPAD de Chantepie « Les chênes » - Ferme itinérante.
PS-MS-GS	Visite de la ferme de « Anim' ma ferme » + ateliers.
CE2-CE2/CM1	Visite guidée du Parlement.
CE1	Rallye : les traces de l'Histoire dans Rennes.
GS-GS/CP	Ecomusée de la Bentinais.
Toutes les classes	Opération 10 jours sans écran.
GS- GS/CP	Journée « vélo »
GS au CM2	Partenariat avec l'ASC : sensibilisation au handball, volley et football.
CP-IME	Spectacle de danse à l'EDEFS 35.
GS-CP	Liaison GS/CP : chasse au trésor
CM1/CM2	Exposition classe volcan.
CP au CM2	Anniversaire des 40 ans de la feuille d'Erable : ateliers et jeux.
CM2	2 livres en cadeau : « un livre pour l'été » offert par le MEN et le livre de fin d'école primaire offert par la municipalité.
Toutes les classes	Fête des écoles.

Opération Ecole Ouverte pour les élèves de GS et de CP des Deux Ruisseaux et des Landes du lundi 28 au jeudi 31 août 2022. Une quinzaine d'enfants seront pris en charge par Mmes Friot et Karpikhine. Il s'agit de faire vivre aux enfants des activités autour de la nature, du jardin, du bien-être et renouer avec l'école un peu avant la rentrée.

III) Point sécurité

Plusieurs membres du SEA (service éducation-animation) ainsi que la directrice ont participé le 3 avril 2023 à une formation EPI (équipier de première intervention) financée par la municipalité.

Suite à cette intervention, la directrice a sensibilisé 3 collègues des 3 cycles de l'école aux gestes de première intervention. Une réflexion est engagée pour optimiser l'évacuation de l'école.

Pour éviter les déclenchements intempestifs des détecteurs manuels, les règles de sécurité seront expliquées aux classes en début d'année scolaire.

IV) Travaux

Planning des travaux qui seront réalisés pendant les vacances d'été 2023 :

Partie maternelle :

- **Classes maternelles 2 et 5** : Mise en place isolation + nouveaux plafonds
- **Petite salle de restauration** : Sol, peinture et faux plafond

Partie Élémentaire :

- **Salle de restauration (mur avec une fissure)**: Travaux de peinture
- **Classes 9 et 10 au 1^{er} étage** : Remise en état des sols

Espace restauration :

- Cuisine, local de rangement et vestiaires cuisine : Remplacement de l'ensemble des fenêtres

Habillage bois extérieur côté rue de Sologne : Peinture

Remarque : la température dans les classes à l'étage élémentaire est de plus en plus difficile à supporter. Une réflexion sur les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour limiter la chaleur dans les classes devient nécessaire.

Réponse de la municipalité :

Les élus sont conscients de la problématique et vont y réfléchir.

V) OCCE

Comme annoncé lors du précédent conseil d'école, les subventions aux écoles ont diminué de 5%.

Sommes allouées en 2023 pour l'école élémentaire :

Crédits fournitures scolaires	8785,40€
Crédit d'éveil	3780,12€
Crédits d'équipements pédagogiques	1671,48€
Consommables informatique maternelle et élémentaire	700€

Une demande de subvention exceptionnelle de 500€ pour la classe volcan a été envoyée à la municipalité en juillet 2022.

5200 € d'aide aux familles par le CCAS. 1100 € : valorisation pour l'accompagnement par une animatrice lors du séjour.

Sommes allouées en 2023 pour l'école maternelle :

Crédits fournitures scolaires	4878,60€
Crédit d'éveil	2444.94€
Crédits d'équipements pédagogiques	1114.32€
Crédit bibliothèque	150,00 €

Remarque : La date de versement des subventions est tardive (fin août 2021/ fin mai 2022), il est question de fin juillet 2023 pour cette année.

Peut-on envisager un versement à la fin du mois d'avril de l'année scolaire en cours à compter de l'année prochaine ? Litige avec les partenaires qui ne peuvent pas être payés. Obligation pour la directrice de revenir durant les congés pour régler les factures de l'école

Réponse de la municipalité :

Avril reste compliqué car le budget est voté en mars. Voir pour un versement annuel fin mai.

QUESTIONS A LA MUNICIPALITE

I) Sécurité rue de Sologne

Le stationnement des véhicules pour déposer les élèves au périscolaire de l'école maternelle le matin s'avère souvent chaotique. Dans certains cas, le véhicule est stoppé au milieu de la route le temps d'emmener l'enfant à l'accueil.

Est-ce envisageable de réserver deux espaces marqués par une signalétique « arrêt minute » de 7h30 à 8h15 par exemple ?

Réponse de la municipalité :

Arrêt minute : dispositif qui n'a aucune valeur légale. Possibilité de créer des zones bleues.

Problème de largeur de la route, il n'est pas possible d'ajouter des places.

Prendre une photographie des places à transformer en zone bleue pour que la mairie puisse donner suite.

II) Nouveau groupe scolaire

L'équipe enseignante se questionne sur la possibilité de prendre connaissance des plans du 3^{ème} groupe scolaire. Cela pourrait permettre à certains collègues de se projeter en vue de l'ouverture de la nouvelle école.

Réponse de la municipalité :

Une réunion doit avoir lieu avec Madame l'inspectrice pour présenter le projet aux enseignants de Chantepie, sans doute dernier trimestre 2023.

Travail en cours sur la sectorisation de la carte scolaire. Cela va libérer de l'espace dans l'école Les Landes. Questionnement sur les règles de dérogation. Réunion en interne en mairie la semaine prochaine.

Plan initial non retouché : à l'origine → 8 classes puis ajout de 4 classes. Finalement les 12 classes seront construites en même temps. 5 en maternelle et 7 en élémentaire, salle de motricité, salles communes, un ALSH de 70 places, une halle sportive. Une cour en rez-de-chaussée et une cour en étage.

Question : Avec 3 écoles sur Chantepie : peut-on réduire la nouvelle école ?

Rentrée 2023 : 28 classes sur Chantepie, 29 à 30 classes en 2025. D'ici 2023, ce seront les 2 Ruisseaux et les Landes qui accueilleront les nouvelles constructions. Une rue transférée dans la nouvelle école peut avoir un impact de 50 élèves. Jeu des dérogations à voir avec l'inspection. Bocage : 10 classes / 2 ruisseaux : 8 classes / Les landes : 12 classes.

QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

I) Fête de l'école associée au projet d'école

Les parents d'élèves souhaiteraient savoir s'il était possible d'associer la fête de l'école à un projet collectif.

Cela n'est pas possible dans la mesure où les moments festifs proposés par les classes correspondent souvent à des projets de classe en lien avec différents partenariats (école de musique et de danse du Suet, programmation EPS pour l'acrosport). Il n'y a pas de partenaire prêt à accepter d'accompagner les 15 classes.

II) Fonctionnement de l'accueil des élèves de TPS/PS

Les parents d'élèves s'interrogent sur les modalités d'accueil pour un enfant qui a 3 ans en cours d'année scolaire.

A chaque rentrée scolaire sont accueillis les élèves qui ont 3 ans dans l'année civile. A ce titre des enfants nés en janvier côtoient des enfants nés en décembre de la même année. Ils représentent la cohorte des élèves de PETITE SECTION. Il n'y a pas de conditions à leur inscription.

Pour les élèves qui auront trois ans dans l'année civile qui suit la rentrée scolaire et qui composent la cohorte de TOUTE PETITE SECTION, leur inscription est soumise à conditions. Leur nombre est limité car il est lié au nombre d'élèves de petite section inscrits. Ils sont accueillis à partir de la 2^{ème} période scolaire afin de laisser le temps d'adaptation aux élèves de petite section. Une fois inscrit en TPS, l'élève bénéficie de tous les services d'accompagnement scolaire et périscolaire.

Il n'y a pas d'accueil en cours d'année pour les élèves qui ont trois ans entre janvier et juin de l'année civile qui suit la rentrée scolaire et non associés à la liste des TPS. Si tel était le cas, les effectifs des classes pourraient atteindre entre 45 à 50 élèves avec des arrivées chaque mois.

III) Mouvement des élèves au cours de l'année scolaire

Les parents d'élèves souhaiteraient connaître le nombre de départs d'élèves en cours de scolarité ? Avec le recul, la sectorisation aux Hautes Ourmes a-t-elle impacté le nombre d'élèves fréquentant l'école ?

Il semblerait que la sectorisation aux Hautes Ourmes alarme moins les familles. Sept élèves de CM2 sur 40 sont inscrits en collège privé pour la rentrée 2023, 25 élèves partent aux Hautes Ourmes dont un futur collégien sur dérogation.

Cela dit, certaines familles sont encore inquiètes. Cette année elles sont au nombre de trois à choisir l'école privée en vue du collège.

Mairie : Changement des lignes de bus pour réduire le temps de transport des élèves pour le collège.

Fin du conseil : 19h36

Procès-verbal rédigé le 28/06/2023
par la Directrice : V.Tocqué

Secrétaire de séance : C. Yvetot

DESTINATAIRES :

Les parents d'élèves (par voie d'affichage et par le site de l'école)

La Municipalité de Chantepie.

Mme Canerot (Inspectrice de l'Education Nationale)